**AVIS** 

**COUR DU BANC DE LA REINE** 

**OBJET: LISTES DES MOTIONS CIVILES NON CONTESTÉES** 

**CENTRE JUDICIAIRE DE WINNIPEG** 

À compter du 1er mars 2006, la liste quotidienne des motions civiles non contestées

sera limitée à quinze (15) causes pendant les mois de septembre à juin et à dix-huit

(18) causes pendant les mois de juillet et d'août chaque année. Les motions de nature

urgente continueront à être entendues par le tribunal en tout temps.

ÉMIS PAR : \_Avis original signé par\_

Le juge Marc M. Monnin

Juge en chef

DATE: Décembre 2005